

Tonneins

Marie-Laure Legay

Ce bourg fut, avec Clérac, le centre d'une intense production de tabac qui concerna tout l'Agenais et le pays de Condom. Durant le XVII^e siècle, ce tabac fit vivre les cultivateurs du Sud-Ouest qui concluaient des accords avec les marchands locaux. Les prix, jusqu'à 28 livres le quintal pour du tabac manufacturé, demeuraient en dessous de ceux des îles d'Amérique. Les tabacs du Sud-Ouest étaient exportés dans toute l'Europe jusqu'à ce que la Ferme générale encadre strictement la production (Ordonnance de 1681, articles XV à XX). La culture prit fin en 1719 (article V de l'arrêt du 29 décembre) avec le système Law, ce qui constitua une ineptie d'après Marc et Muriel Vigié : la Ferme générale dut en effet importer davantage de tabac étranger, le virginie surtout. L'Angleterre fut la grande bénéficiaire de cette extinction.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

Bibliographie scientifique:

- Michel Boyé, La manufacture de Tonneins et la fraude sur le tabac sous l'Ancien régime, *Revue de l'Agenais*, 1994, p. 187-207
- Marc et Muriel Vigié, L'herbe à Nicot. Amateurs de tabac, fermiers généraux et contrebandiers sous l'Ancien régime, Paris, Fayard, 1989, p. 135-140

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Tonneins* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/49>